

MAISON DE L'AMITIÉ DE MONTRÉAL

ÉTATS FINANCIERS

31 DÉCEMBRE 2025

MAISON DE L'AMITIÉ DE MONTRÉAL

ÉTATS FINANCIERS 31 DÉCEMBRE 2025

RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN DU PROFESSIONNEL EN EXERCICE INDÉPENDANT	1
---	----------

ÉTATS FINANCIERS

Résultat	3
Évolution de l'actif net	4
Bilan	5
Flux de trésorerie	6
Notes complémentaires	7

RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN DU PROFESSIONNEL EN EXERCICE INDÉPENDANT

Aux membres du conseil d'administration de
MAISON DE L'AMITIÉ DE MONTRÉAL

Nous avons effectué l'examen des états financiers ci-joints de **MAISON DE L'AMITIÉ DE MONTRÉAL**, qui comprennent le bilan au **31 décembre 2025**, et les états des résultats, de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité du professionnel en exercice

Notre responsabilité consiste à exprimer une conclusion sur les états financiers ci-joints en nous fondant sur notre examen. Nous avons effectué notre examen conformément aux Normes d'examen généralement reconnues du Canada, qui exigent que nous nous conformions aux règles de déontologie pertinentes.

Un examen d'états financiers conforme aux Normes d'examen généralement reconnues du Canada est une mission d'assurance limitée. Le professionnel en exercice met en œuvre des procédures qui consistent principalement en des demandes d'informations auprès de la direction et d'autres personnes au sein de l'organisme, selon le cas, ainsi qu'en des procédures analytiques, et évalue les éléments probants obtenus.

Les procédures mises en œuvre dans un examen sont considérablement plus restreintes en étendue que celles mises en œuvre dans un audit réalisé conformément aux Normes d'audit généralement reconnues du Canada, et elles sont de nature différente. Par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion d'audit sur les états financiers.

Conclusion

Au cours de notre examen, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que les états financiers ne donnent pas, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de **MAISON DE L'AMITIÉ DE MONTRÉAL** au **31 décembre 2025**, ainsi que les résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Beaulieu Brisson s.e.n.c.r.l.¹

Société de comptables professionnels agréés

Laval, le 19 février 2026

¹ Par Hugues Brisson, CPA auditeur

MAISON DE L'AMITIÉ DE MONTRÉAL**RÉSULTATS****EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
	\$	\$
PRODUITS		
Subventions		
Subventions salariales	58 969	31 892
Ville de Montréal	43 950	38 450
EDSC - Fonds de relance des services communautaires	-	21 427
Patrimoine canadien	6 000	6 000
Cours et formation	418 407	372 218
Résidence	45 690	42 268
Fondations et autres dons	132 169	87 877
Chambre de commerce et Consulat du Brésil à Montréal	18 843	20 000
Location des locaux	30 256	28 399
Marché fermier et autres activités	82 451	71 016
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	25 221	17 767
	<u>861 956</u>	<u>737 314</u>
CHARGES		
Salaires et charges sociales	515 377	461 474
Frais d'activités	109 483	79 545
Frais relatifs à l'immeuble	62 464	61 780
Honoraires professionnels (note 10)	71 948	75 500
Télécommunications	6 921	6 908
Frais de bureau	21 135	11 384
Amortissement des immobilisations corporelles	33 409	25 685
Formation	3 304	2 899
Promotion, publicité et déplacements	3 658	9 023
Mauvaises créances	2 652	(2 290)
Intérêts sur la dette à long terme	-	907
	<u>830 351</u>	<u>732 815</u>
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u>31 605</u>	<u>4 499</u>

MAISON DE L'AMITIÉ DE MONTRÉAL**ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**

	Investi en immobilisations	Affecté aux activités	Non affecté	2025 Total	2024 Total
	<u> \$ </u>	<u> \$ </u>	<u> \$ </u>	<u> \$ </u>	<u> \$ </u>
SOLDE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	114 942	14 352	190 003	319 297	314 798
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(8 188)	-	39 793	31 605	4 499
Investissement en immobilisations corporelles	<u>7 005</u>	<u>-</u>	<u>(7 005)</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE	<u><u>113 759</u></u>	<u><u>14 352</u></u>	<u><u>222 791</u></u>	<u><u>350 902</u></u>	<u><u>319 297</u></u>

MAISON DE L'AMITIÉ DE MONTRÉAL

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2025

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
	\$	\$
ACTIF		
À COURT TERME		
Encaisse	119 757	31 616
Placements temporaires (note 3)	182 761	181 352
Débiteurs (note 4)	21 333	11 275
Taxes à la consommation à recevoir	8 701	18 135
Frais payés d'avance	4 701	6 136
	<u>337 253</u>	248 514
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 5)	260 133	238 981
ACTIF INCORPOREL (note 6)	<u>19 670</u>	32 783
	<u>617 056</u>	<u>520 278</u>
PASSIF		
À COURT TERME		
Créditeurs (notes 7 et 10)	80 982	44 159
Revenus reportés	929	-
	<u>81 911</u>	44 159
APPORTS REPORTÉS (note 8)	<u>184 243</u>	156 822
	<u>266 154</u>	200 981
ACTIF NET		
Investi en immobilisations	113 759	114 942
Affecté aux activités (note 9)	14 352	14 352
Non affecté	222 791	190 003
	<u>350 902</u>	319 297
	<u>617 056</u>	<u>520 278</u>

DocuSigned by:
Pour le Conseil d'administration,

Karel Mahy-Rousseau

D0E46T2FDBAC482...

Signed by:

Yeona Jang

990FE2639605448...

, administrateur

Karel Mahy-Rousseau

, administrateur

Yeona Jang

MAISON DE L'AMITIÉ DE MONTRÉAL**FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits sur les charges	31 605	4 499
Élément sans effet sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations	33 409	25 685
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	(25 221)	(17 767)
	39 793	12 417
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement (note 11)	38 563	(40 116)
	78 356	(27 699)
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisitions de placements temporaires	(1 409)	(1 352)
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(41 448)	-
Acquisitions d'actif incorporel	-	(29 762)
	(42 857)	(31 114)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Augmentation des apports reportés	52 642	-
Remboursement de la dette à long terme	-	(26 277)
	52 642	(26 277)
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	88 141	(85 090)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	31 616	116 706
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE	119 757	31 616

MAISON DE L'AMITIÉ DE MONTRÉAL

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 DÉCEMBRE 2025

1. CONSTITUTION ET NATURE DES ACTIVITÉS

MAISON DE L'AMITIÉ DE MONTRÉAL est un organisme à but non lucratif, constitué selon la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec le 9 septembre 1974. C'est un organisme de bienfaisance et il est exempté d'impôts sur le revenu. Ses objectifs sont d'établir et opérer un centre communautaire, de favoriser, tant au point de vue personnel que social, la formation, athlétique, sportive, culturelle religieuse, morale et patriotique des participants et le droit d'établir et maintenir un service d'hébergement temporaire à des personnes ayant besoin d'aide ou de protection.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et comprennent les principales méthodes comptables suivantes:

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif nécessite l'utilisation d'estimations ainsi que la formulation d'hypothèses qui ont un effet sur les montants des éléments d'actif et de passif présentés, les postes de revenus et de dépenses y afférents, ainsi que sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels. Par conséquent, les résultats réels peuvent être différents de ces estimations.

Comptabilisation des produits

MAISON DE L'AMITIÉ DE MONTRÉAL applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports affectés à l'acquisition d'immobilisations amortissables sont reportés et constatés aux résultats au même rythme que les immobilisations afférentes.

Les produits de location, résidences, les cours et formations ainsi que le marché fermier et autres activités sont constatés à titre de produits lorsque l'activité a été réalisée ou que les services ont été rendus.

MAISON DE L'AMITIÉ DE MONTRÉAL**NOTES COMPLÉMENTAIRES****31 DÉCEMBRE 2025**

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**Dépréciation d'actifs à long terme**

Les immobilisations sont soumises à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situations indiquent que la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque la valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

Apports reçus sous forme de biens et de services

L'organisme constate les apports reçus sous forme de biens et de services lorsque la juste valeur de ces apports peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que l'organisme aurait dû se les procurer autrement pour son fonctionnement régulier.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective selon la méthode linéaire aux périodes indiquées ci-dessous.

	<u>Périodes</u>
Équipement informatique	3 ans
Mobilier et équipement	5 ans
Améliorations locatives	20 ans

Actif incorporel

L'actif incorporel est comptabilisé au coût. Il est amorti en fonction de sa durée de vie utile selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de 3 ans.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires et les placements temporaires dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

MAISON DE L'AMITIÉ DE MONTRÉAL**NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 DÉCEMBRE 2025****2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)****Évaluation des instruments financiers**

MAISON DE L'AMITIÉ DE MONTRÉAL évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur. Elle évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués subséquemment au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des placements temporaires, des débiteurs, et des taxes à la consommation à recevoir.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs.

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
	\$	\$
3. PLACEMENTS TEMPORAIRES		
Dépôt à terme au taux de 3,151 % (2024 : 4,65 %), échéant le 28 décembre 2026	150 000	150 000
Dépôt à terme au taux de 2,8 % (2024 : 4,5 %), échéant le 27 juin 2026	32 761	31 352
	<u>182 761</u>	<u>181 352</u>
	<u>2025</u>	<u>2024</u>
	\$	\$
4. DÉBITEURS		
Comptes clients	6 584	3 152
Provision pour mauvaises créances	(240)	-
	6 344	3 152
Subventions à recevoir	10 686	4 950
Avances et autres	4 303	3 173
	<u>21 333</u>	<u>11 275</u>

MAISON DE L'AMITIÉ DE MONTRÉAL

**NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 DÉCEMBRE 2025**

5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Coût	Amortissement cumulé	2025	2024
			\$ Valeur nette	\$ Valeur nette
Améliorations locatives	839 962	586 283	253 679	237 129
Équipement informatique	7 005	1 168	5 837	-
Mobilier et équipement	6 175	5 558	617	1 852
	<u>853 142</u>	<u>593 009</u>	<u>260 133</u>	<u>238 981</u>

6. ACTIF INCORPOREL	Coût	Amortissement cumulé	2025	2024
			\$ Valeur nette	\$ Valeur nette
Logiciel CRM	<u>39 340</u>	<u>19 670</u>	<u>19 670</u>	<u>32 783</u>

7. CRÉDITEURS	2025	2024
	\$	\$
Fournisseurs et frais courus	59 740	31 473
Salaires et vacances à payer	17 516	11 135
Sommes à remettre à l'État	3 726	1 551
	<u>80 982</u>	<u>44 159</u>

MAISON DE L'AMITIÉ DE MONTRÉAL**NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 DÉCEMBRE 2025****8. APPORTS REPORTÉS**

Les apports reportés représentent des ressources non dépensées reçues au cours de l'exercice et destinées à couvrir les charges des exercices subséquents. Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes :

	Solde au 31 décembre 2024	Encaissement	Constaté à titre de produits	Solde au 31 décembre 2025
	\$	\$	\$	\$
Afférents aux immobilisations corporelles	119 555	-	10 314	109 241
Afférents à l'actif incorporel	33 133	-	13 230	19 903
Afférents au projet d'accessibilité	-	52 642	-	52 642
Afférents au fonds de relance	4 134	-	1 677	2 457
	<u>156 822</u>	<u>52 642</u>	<u>25 221</u>	<u>184 243</u>

9. AFFECTATIONS D'ORIGINE INTERNE

Le conseil d'administration a résolu d'affecter des montants pour les projets suivants. L'organisme ne peut utiliser ces montants grevés d'affectations internes à d'autres fins sans le consentement préalable du conseil d'administration.

	<u>2025</u>
	\$
Cabanes de l'amitié (Boîtes de partage)	2 112
Marché fermier	10 229
Duluth en Arts	1 114
Activité pour la paix	<u>897</u>
	<u>14 352</u>

MAISON DE L'AMITIÉ DE MONTRÉAL**NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 DÉCEMBRE 2025****10. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS**

À l'état des résultats les honoraires professionnels incluent un montant de 2 471 \$ (2024 : 12 500 \$) dû à un administrateur de l'organisme.

Au bilan les transactions effectuées auprès d'un administrateur de l'organisme comprennent un achat de 7 005 \$ inclus dans les immobilisations corporelles et une somme due de 23 240 \$ (2024 : 12 250 \$) incluse dans les créditeurs.

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
	\$	\$
11. VARIATION NETTE DES ÉLÉMENTS HORS CAISSE DU FONDS DE ROULEMENT		
Débiteurs	(10 058)	12 830
Taxes à la consommation à recevoir	9 434	(9 202)
Frais payés d'avance	1 435	(1 510)
Créditeurs	36 823	(18 340)
Revenus reportés	929	(2 467)
Apport reporté - Fonds de relance	-	(21 427)
	<u>38 563</u>	<u>(40 116)</u>

12. RISQUES FINANCIERS

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques. L'analyse suivante présente l'exposition de l'organisme aux risques importants à la date du bilan, soit le 31 décembre 2025.

Risque de taux d'intérêt

L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments à taux d'intérêt fixe. Les instruments financiers à taux d'intérêt fixe assujettissent l'organisme à un risque de juste valeur. L'organisme est exposé à ce type de risque sur ses placements temporaires.

13. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice courant.